

DOSSIER DE PRESSE



C'est l'été
La saison est ouverte !



04
JUILLET

Étang de la Vallée



Contact presse

Stéphanie Cachinero

stephanie.cachinero@loiret.fr - 02 38 25 43 38

Sommaire

Introduction

- I. Se baigner en toute sérénité grâce au Département**
- II. L'étang de la Vallée, base de loisirs à Combreux**
- III. Chiffres clés**

Les plages du Département prêtes à accueillir les baigneurs !

Cette année, l'ouverture de la baignade sur les plages du Loiret sera lancée le samedi 4 juillet à l'étang de la Vallée. Pour l'occasion, le Département du Loiret invite tous les Loirétains à se joindre à lui pour débiter la saison dans une ambiance de fête !

Jusqu'au dimanche 30 août inclus, touristes et Loirétains pourront venir faire un plongeon depuis la plage de l'étang de la Vallée, profiter de la fraîcheur dans un cadre verdoyant, découvrir les nouveaux jeux et autres animations proposés à deux pas du sable chaud et pourquoi pas rester quelques jours au camping situé à quelques mètres de là.

Situé au cœur du projet touristique le Loiret au fil de l'eau, l'étang de la Vallée est synonyme de halte pour les touristes qui traversent le canal d'Orléans et de vacances à la campagne pour ceux qui voudraient prolonger l'expérience d'un séjour au plus proche de la nature.

I. Se baigner en toute sérénité grâce au Département

Le Département du Loiret recrute six surveillants de baignade. Tous titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, ils veillent à la sécurité des nageurs et assurent la surveillance des plages de l'étang des Bois et de l'étang de la Vallée aux heures de baignade : de 12 à 19 heures, tous les jours de la semaine, du samedi 4 juillet au dimanche 30 août.

Afin d'être reconnaissables, les surveillants de baignade sont équipés de tee-shirts, de shorts, de coupe-vents et de casquettes portant les couleurs du Loiret au fil de l'eau. Lunettes de soleil, palmes, masques et tubas leur ont également été fournis par la collectivité afin de leur permettre de remplir au mieux leurs missions de sauvetage.

Cette nouvelle compétence du Département du Loiret s'inscrit dans le cadre de la dissolution du Syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans, effective depuis le 31 décembre 2019, et plus largement dans le cadre du grand projet touristique départemental, Le Loiret au fil de l'eau.

Accueil de groupe :

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et afin de permettre l'accueil des groupes de mineurs (centres aérés, centres de loisirs...) dans les meilleures conditions, il a été décidé de leur réserver des espaces spécifiques sur chaque site.

Ces espaces ne seront pas permanents et seront mis en place en fonction des demandes du lundi au vendredi.

Il est donc demandé à chaque responsable d'accueil collectif de mineurs de prendre contact avec les services départementaux la semaine précédant leur venue, afin de préciser le jour et le créneau horaire prévus. Ainsi, pour la semaine d'ouverture, pour une venue entre le lundi 05 et le vendredi 10 juillet, il conviendra de prendre contact la semaine du 29 juin au 3 juillet.

II. L'étang de la Vallée, base de loisirs à Combreux

Cette base est notamment constituée d'un camping, d'un restaurant, d'une plage, d'un parking et de divers aménagements.



En 2018, le camping a été réhabilité, pour un montant de 300 000 €.

De même, le bâtiment de l'actuel restaurant a subi des travaux de restauration, d'un montant de 100 000 €, afin de développer une offre loisirs nature (accueil de séminaires, activités de plein air, etc.), ainsi que des services de snack/bar durant la saison estivale.

Les aménagements à venir



Convaincu du potentiel touristique de cet étang de 70 hectares, le Département a prévu de réaliser d'importants travaux de réhabilitation au niveau de la plage et de ses abords :

- rénovation ou reconstruction des sanitaires
- Amélioration et sécurisation de la circulation et de l'accès au parking
- Aménagement de la plage : rénovation du bâtiment des maîtres-nageurs, etc.
- Aménagements paysagers : création de pelouses, etc.
- Remplacement du mobilier, etc.

Une plage accessible à tous dans un Département 100 % inclusif

Le Département du Loiret, territoire 100 % inclusif, a tenu à ce que la plage et la baignade soient accessibles à tous à l'étang de la Vallée. Trois fauteuils roulants amphibiens sont d'ores et déjà mis à disposition des personnes à mobilité réduite. De quoi leur permettre d'aller librement dans l'eau malgré leur situation de handicap. Pour en bénéficier, les personnes intéressées n'auront qu'à se présenter au snack-bar H2O situé à l'entrée de la plage.

L'étang de la Vallée, au cœur de la forêt d'Orléans

D'origine, l'étang de la Vallée à Combrey, est un étang d'alimentation du canal d'Orléans, devenu une base de loisirs, avec baignade gratuite et surveillée durant l'été, située au cœur de la forêt d'Orléans.

Avec ses 35 000 hectares et ses quatre massifs (Orléans, Ingrannes, Châteauneuf-sur-Loire, Lorris/Les Bordes), elle est la plus grande forêt domaniale de France. Elle est composée d'un mélange de chênes et de pins sylvestres et abrite près de 760 espèces animales et végétales. Sanctuaire à la riche biodiversité, la forêt domaniale d'Orléans accueille une grande diversité d'oiseaux (aigle botté, balbuzard pêcheur) faisant l'objet d'un suivi spécifique, mais également plusieurs espèces remarquables comme le triton crêté, le lucane cerf-volant ou le flûteau nageant. À cela s'ajoute plus de 1 000 mares et clairières.

Les 3 264 hectares dits « d'intérêt biologique » font l'objet d'une action de conservation des habitats naturels à l'équilibre fragile (milieux humides, pelouses...).

La forêt d'Orléans offre aussi un large choix d'activités en plein air : sentiers de randonnée, GR3, GR32, circuits cyclistes, équestres... Ses sentiers se font également l'écho de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale du côté de Lorris. Le Carrefour de la Résistance et son mémorial témoignent des actions menées par les 600 Loirétains qui ont rejoint le maquis de Lorris. Et du massacre perpétré le 14 août 1944 par les troupes allemandes.



III. Chiffres clés

- **70 hectares** : surface de l'étang de la Vallée
- **80 000 €** : budget d'investissement alloué par le Loiret afin de concrétiser les projets retenus dans le cadre du budget participatif. Les travaux devraient débuter à l'automne 2020
- **300 000 €** : budget consacré à la réhabilitation du camping en 2018
- **100 000 €** : budget consacré pour réhabiliter le bâtiment de l'actuel restaurant

Se baigner à l'étang des Bois

La baignade sera également ouverte à l'étang des Bois, à Vieilles-Maisons-sur-Joudry, jusqu'au 31 août. La baignade sera surveillée tous les jours, de 12 à 19 heures.



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • contact.loiret.fr